



Mairie de Cuisery
Place d'Armes
71290 CUISERY
Tel : 03 85 40 11 76
Fax : 03 85 40 18 44
Email : mairie-cuisery@orange.fr

Cuisery le 30 janvier 2026

POCES-VERBAL
Réunion du Conseil Municipal du 28 janvier 2026

Présents : Mmes : LACROIX-MFOUARA Béatrice - CHALOT Jany - SERGENT Nathalie - POUX Patricia - CAZIER Isabelle

MM. : VASSAUX Jean-Jacques - BERTHET Daniel - MARICHY Jean-Paul - BOILLET Stéphane - VION Pierre - PINDADO Nicolas - BAUDIN Clément - VIALET Eric

Absents excusés : PIRAT Isabelle (a donné pouvoir à VASSAUX Jean-jacques) - PRABEL Marie-Line (a donné pouvoir à LACROIX-MFOUARA Béatrice) - MASKOURI Kaltoume (a donné pouvoir à SERGENT Nathalie) - ANDRE Daniel (a donné pouvoir à CHALOT Jany)

Secrétaire de séance : POUX Patricia

Le procès-verbal de la réunion du 05 décembre 2025 est approuvé à l'unanimité.

Décisions prises par délégation :

- 514 rte des Platières
- 282 rte de Montrevost
- 37 rue des Tonnettes (Colruyt)
- 167 rte de Tournus (Colruyt – station essence)
- 2 places de parking situées rue du stade (Colruyt)

HOMMAGES

Inscription de madame Claire Michel sur le mur des justes - Rapporteur : Mme LACROIX-MFOUARA

Un groupe de Cuiserotains a déposé, auprès du Comité Français pour Yad Vashem à Paris, une demande de classement de « Juste parmi les Nations » pour Madame Claire Michel, aujourd’hui décédée, qui fut directrice du pensionnat Sainte-Marie de Cuisery pendant la seconde guerre mondiale. La demande a été faite le 6 décembre 2021. Cette dernière a recueilli, en internat, au péril de sa vie, à partir de janvier 1943, deux petites filles juives que visitait de temps à autre en cachette chacun de leurs deux parents. Les descendants des deux fillettes souhaiteraient qu’un hommage solennel soit rendu à madame Claire Michel. Les élus ont fait plusieurs propositions de commémorations à l’honneur de madame Claire Michel, notamment : la pose annuelle d’une gerbe au monument du 24 août 1944, l’installation d’une plaque sur les murs de l’ancien pensionnat, attribuer le nom du gite du centre Eden à madame Claire Michel.

Madame le maire prévoit de faire un courrier au Directeur, Département des « justes parmi les nations » afin de disposer du protocole prévu pour ce type de commémorations. Concernant le gite,

Madame Le maire prévoit également de faire un courrier au Président du Conseil départemental afin de lui faire une proposition.

Le conseil est unanime et favorable à toutes ces propositions.

FINANCES

Participation financière au projet de renouvellement des luminaires vétustes de la Commune - Rapporteur : M. VASSAUX

Dans le cadre du renouvellement des luminaires, projecteurs et horloges vétustes, la participation de la Commune de Cuisery représente un montant total de 11 065,36 € HT dont 3 738,7 € HT concerne la Zone industrielle du Bois Bernoux (domaine de compétence de la Communauté de Communes Terre de Bresse). En tant que membre du SYDESL, la Commune versera le montant total de la participation au SYDESL et bénéficiera d'un remboursement de la part de la CCTB pour la partie des travaux réalisés sur la zone industrielle.

Le conseil a délibéré à l'unanimité en faveur de la participation de la Commune au financement de l'ensemble des travaux suivi d'un remboursement par la CCTB à hauteur de 34% du montant total. Le reste à charge pour la Commune sera de 7 326,66 € HT.

Département : Demande d'aide au titre du Plan Numérique 71 - Rapporteur : Mme LACROIX MFOUARA

Le Département de Saône et Loire a lancé l'opération Plan Numérique 71 pour la période 2025-2029 avec une enveloppe de 300 000 € HT qui a pour but de développer les outils numériques dans les Collectivités de petite taille en Saône et Loire. La Commune de Cuisery porte plusieurs projets en matière d'outils numériques : Installation d'une borne interactive pour assurer l'affichage d'informations et de documents administratifs en Mairie et l'acquisition de logiciels pour l'école maternelle suivi d'un vidéoprojecteur pour l'école primaire.

Durant le vote, treize élus ont voté pour la demande de subvention, deux élus ont voté contre suivi de deux abstentions.

VIE ASSOCIATIVE

Subventions aux Associations - Rapporteur : Mme LACROIX MFOUARA

A l'issue de la réunion du 17 janvier 2026, la Commission Vie associative a étudié les demandes de subventions reçues. Les tableaux en annexe présentent les propositions de la commission réparties entre les associations Cuiserotaines et les associations ou demandes extérieures. Les subventions sont par ailleurs réparties entre le fonctionnement et l'investissement pour les demandes en équipements ou matériels. Par ailleurs, certaines subventions sont liées à la réalisation de projets précis. Les propositions de la Commission peuvent être intégrées budgétairement.

Le Conseil Municipal a délibéré à l'unanimité sur le montant total de la subvention demandée.

QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

Installation de pointeuses : Des pointeuses ont été installées dans plusieurs bâtiments de la commune afin de permettre aux agents de la société Innovis de pointer leurs heures d'arrivées et de départs.

Avenant au marché d'entretien : le marché « entretien » signé avec la société de nettoyage Innovis arrive à expiration au mois de mars 2026. Compte tenu des échéances en cours, un avenant de prolongement du marché sera effectué avec une échéance au 31 décembre 2026. Un appel d'offre sera réalisé à compter du dernier trimestre 2026 pour renouveler le marché.

Projet d'acquisition de deux parcelles appartenant à la Société Immo Colruyt France : Il est prévu l'acquisition de deux parcelles (0114 et 0115) appartenant à la Société Immo Colruyt France. Dans le cadre d'un projet global de cession d'immobilisations, la société Immo Colruyt France compte céder plusieurs parcelles à la Société GB Cuisery (futur acquéreur) dont les deux parcelles précitées. A l'issue de cette cession, la Société GB Cuisery cédera les deux parcelles 0114 et 0115 à la Commune de Cuisery moyennant le prix symbolique d'un EURO (1,00€), hors frais, hors droits et hors taxes. La Société GB Cuisery a déjà transmis à la Commune un courrier dans lequel elle s'engage à lui céder les deux parcelles.

Publication d'une offre d'emploi pour l'EVS : Avec le départ de Maddy MAS au 12 février 2026, une offre d'emploi a été publiée sur le site Emploi-territorial.fr le 20 janvier 2026.

Décision modificative - Budget principal : une décision modificative a été rattachée à la délibération du 5 décembre 2025. Cette décision modificative intègre le montant total de crédits nécessaires à l'édition des mandats et titres d'ordre budgétaire pour l'exercice 2025.

Régime indemnitaire : Les élus ont fait le choix de ne pas modifier la délibération portant sur le régime indemnitaire des agents de la Collectivité en cas de congés maladie.

Recensement de la population : Le recensement est en cours. Actuellement le taux de recensement a atteint 75%.

Décorations : Plusieurs choix de décos ont été proposées par madame CHALOT (cerf-volant, fleurs, attrape rêves, masques). Ces décos seront installées au début du printemps 2026.

Elections municipales : Madame le Maire rappelle que la liste électorale sera actualisée le 19 février 2026. Le tableau de présence des élus au bureau de vote pour les élections du 15 et 22 mars 2026 a été complété.

Dates du prochain Conseil : 06 mars 2026

Prochaines réunions

- CCAS : 03 février 2026 à 18h
- Commission voirie : 21 février 2026 à 9h
- Commission finances : 28 février 2026 à 9h

L'ordre du jour étant épuisé, madame la Maire clôture la séance à 21h 48.

LE MAIRE
Béatrice LACROIX MFOUARA



